

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé pour la filière sucrière du 10 décembre 2018

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière sucrière s'est réuni le 10 décembre 2018, sous la présidence d'Éric Lainé, pour examiner l'évolution des marchés et les prévisions 2018/19, au niveau français, européen et mondial. Le conseil a également fait le point sur les conditions de développement d'une filière sucre bio issu de la betterave et les expérimentations en cours.

Monde : léger rebond des prix du sucre sous l'effet de fondamentaux haussiers en 2018/19

Après les plus bas niveaux atteints en août et en octobre, les cours mondiaux du sucre se sont redressés sous l'effet de fondamentaux haussiers pour la campagne 2018/19, mais restent volatils. Après les niveaux record de production en 2017/18 et les annonces d'excédents pléthoriques, les prévisionnistes mondiaux ont largement revu à la baisse leurs prévisions d'excédents. Certains prévoient même un retour à des déficits dès 2018/19. En effet, le Brésil a confirmé ses arbitrages en faveur de l'éthanol, avec deux-tiers de sa production orientés vers cette utilisation. L'Inde est pénalisée par la sécheresse et des infestations de vers blancs dans les plantations de cannes des principaux Etats producteurs de la fédération. La production est également attendue en recul au Pakistan et en Thaïlande. Elle s'annonce en forte baisse dans l'Union européenne du fait d'une sécheresse persistante dans les régions productrices.

Les perspectives d'un marché mondial largement excédentaire qui prévalaient encore il y a deux mois sont désormais beaucoup plus prudentes.

Union européenne : recul de la production et des disponibilités pour l'exportation

La production sucrière européenne ne devrait pas dépasser 18,4 Mt en 2018, selon les dernières données de la Commission européenne, en recul de près de 3 Mt par rapport à l'an passé. La baisse des disponibilités devrait se traduire par un recul de 30 % des exportations européennes au cours de la campagne 2018/19. Le prix moyen européen s'est encore dégradé à 320 €/ en octobre 2018, très en deçà du prix de référence (404 €/tonne).

France : prévisions de FranceAgriMer pour la commercialisation du sucre en 2018/19

En France, la production sucrière est estimée à moins de 5,2 Mt en métropole, contre plus de 6,2 Mt l'an passé, en raison de la sécheresse persistante qui a affecté les rendements des cultures betteravières. Le rendement en sucre extractible est estimé à 11,7 tonnes par hectare. La production sucrière des DOM resterait stable à 240 000 tonnes. Pour la campagne commerciale 2018/19, FranceAgriMer prévoit à ce stade, des exportations françaises de sucre en l'état de 3,1 Mt, dont deux-tiers vers l'Union européenne et un tiers vers les autres pays. Les exportations de produits sucrés resteraient stables à 0,8 Mt. Sur le marché français, les utilisations sont prévues à 2,9 Mt. Dans un contexte de disponibilités plus faibles qu'en 2017/18, les stocks de fin de campagne, qui étaient à un niveau élevé, pourraient diminuer de plus de 50 %.

Développement d'une filière de sucre bio issu de la betterave

La filière sucrière a engagé une réflexion sur le développement d'une filière bio. Le conseil spécialisé du 10 décembre 2018 a été l'occasion de croiser les témoignages des acteurs de la filière et de faire le point sur l'expérimentation menée par l'ITB et sur la sélection variétale.

En France, les essais de production de betteraves sucrières bio datent de deux ans seulement. Selon l'Institut technique de la betterave (ITB), environ 200 hectares ont fait l'objet d'expérimentations. L'ITB a expérimenté plusieurs techniques dans le but d'évaluer les coûts de production sur 5 hectares. Les essais

doivent se poursuivre en vue de déterminer les meilleures techniques permettant de limiter les coûts de production pour les exploitants et de diminuer les risques quelles que soient les conditions climatiques. Une nouvelle plateforme SYPPRE dédiée aux rotations de cultures bio dont la betterave devrait également être lancée prochainement sur 15 hectares, en lien avec ARVALIS-Institut du végétal et Terres Inovia.

Le développement d'une filière bio en betteraves sucrières passe aussi par le développement de variétés adaptées à l'agriculture biologique, souligne le Geves (Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences), cheville ouvrière du comité technique permanent de la sélection (CTPS).

Par ailleurs, les participants ont également souligné l'absence d'indicateurs de marché, notamment de prix sur le bio.

Pour en savoir plus sur les dernières informations économiques de la filière sucrière :

<http://www.franceagrimer.fr/Filiere-sucre>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 25 38

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr